

Communiqué de presse : Assemblée générale 2019 - 19.05.2019

Programme d'envergure pour le Parc Chasseral

L'assemblée générale de l'association Parc régional Chasseral s'est tenue samedi matin à Lamboing, devant quelque 80 personnes. Les membres de l'association ont connu une légère progression (12 demandes d'admission pour 7 démissions), pour s'établir à 336 (+5, communes et collectifs compris). Quelques mutations au comité ont été enregistrées, notamment en raison de changements dans l'exécutif de certaines communes. Avec une seconde Charte en préparation et l'extension à de nouvelles communes, le Parc Chasseral est au-devant d'un programme passionnant.

Le rapport 2018 du président Michel Walthert a souligné les grands enjeux qui attendaient le Parc Chasseral dans les prochaines années, avec la validation d'ici fin 2020 par les communes membres de la seconde Charte (2022-2031) et l'extension du territoire du Parc naturel régional à de nouvelles communes (Evilard-Macolin, Douanne-Daucher), à l'extension à l'ensemble des localités de Val-de-Ruz, ou à Chaumont, qui fait partie du territoire de la Ville de Neuchâtel. Le président a par ailleurs salué le travail conséquent réalisé par le comité, les commissions, les groupes de travail et l'équipe du Parc régional.

L'équipe opérationnelle du Parc est revenue sur l'année 2018 en diffusant une série de reportages vidéo, puis a présenté en images certains projets importants qu'elle mène actuellement. La thématique des arbres-habitats, un projet de revalorisation du patrimoine bâti à Nods, les actions réalisées autour de la nature au village (notamment via le thème des hirondelles) ou encore des projets autour de la mobilité, de l'énergie et la création d'une communauté de valeurs communes avec quatre entreprises du Parc (projet-pilote) ont ainsi été brièvement exposés à l'assemblée.

Le comité a vu quelques changements, avec les départs de Nelly Schindelholz (commune de Péry-La Heutte), Francis Daetwyler (commune de Saint-Imier), Anne-Marie Haemmerli (Chambre d'agriculture du Jura bernois, CAJB) et Thor Maeder (Parc du Doubs). Ils ont été remplacés par Corentin Jeanneret (Saint-Imier), Emilie Boillat (CAJB) et Régis Borruat (Parc du Doubs).

Les comptes 2018 (bouclément avec un résultat d'exploitation positif de 19'613.- CHF) et le budget 2018 ont été acceptés à l'unanimité par les membres présents samedi matin dans la halle-cantine de la Fanfare de Lamboing. Une visite guidée des mesures de gestion prises sur le pâturage sec de La Côte, menée par Alain Ducommun, était finalement proposée aux personnes intéressées.



Infos, interview et contact :

Nicolas Sauthier (Communication) - nicolas.sauthier@parcchasseral.ch
+41 (0)32 942 39 51 / +41 (0)79 673 83 98



Chasseral

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38'000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.